



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	49	49 + 6 pouvoirs

Date de convocation
21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Rembercourt-Sommaise, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, ANTONINI Séverine, BARDOT Mathurin, BARRÈS Mélanie, BAZART Xavier, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Christelle, CHARTON Patrice, CHAVANNE Nicolas, COLLET Laetitia, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, DOLIZY Viviane, ERNST Frédéric, FEVEZ Clément, FIGEL Morgane, FOURES Patrice, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GERVAIS-VARNIER René, HENRY Marc, HOWARD Margaret, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, L'HUILLIER Gérard, LECOMTE Jean-Pierre, LEFRAND Adelin, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MENUSIER Pascal, MIGOT Thierry, MINEBOIS Dominique, MOREAU Michel, OBARA Sylvain, PATRIS Karine, PICARD Emilie, RAMAND Anne, SAL Christophe, SEGUIN Lisette, SIMON Yannick, SOLTYSIAK Régis, VARNUSSE Michel, VERDUN Marie-Pierre, WALDBILLIG Félix, WEISSE Brigitte, ZAMBAUX Cécile, ZAMBAUX Didier.**

Absents : **HURAUT Jean-Marie, THOUVENIN Aude, WITZ Francis, HUMBERT Raphaël.**

Représentés : **DEJEAN Sabrina pouvoir donné à FEVEZ Clément, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, JAHNO Sonia pouvoir donné à GARAT Cédric, MOREL Mireille pouvoir donné à ZAMBAUX Didier, OEILLET Michel pouvoir donné à SAL Christophe, PALIN Laurent pouvoir donné à BARRÈS Mélanie, BACHELEZ Eric titulaire de FIGEL Morgane.**

Madame DECHEPPE Mathilde a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique
N° de délibération : DE_2026_073

Considérant que les besoins des services environnement et techniques nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non-complet, pour le gardiennage de la déchèterie de Vaubécourt, la livraison des bacs et un renfort temporaire au service technique ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de créer, à partir du 1er mai 2026, un poste d'adjoint technique Territorial d'une durée de 28/35ème,
- dit que l'agent sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,
- précise que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus aux budgets général et OM,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents et d'entreprendre toute démarche se rapportant à cette création de poste.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président

